

XVIIe siècle : le français classique

Cette période se caractérise par plusieurs évolutions. L'intérêt pour la langue augmente aussi bien chez le pouvoir central (la Cour) que chez le peuple. La création de l'imprimerie royale (1640) permet d'éditer un nombre important de livres, ce qui va contribuer à la généralisation de l'usage du français. L'Académie française est créée en 1635. Elle a pour mission de défendre et diffuser la langue française. Elle va ainsi contribuer grandement à cette évolution surtout avec la sortie de son premier dictionnaire en 1694 afin de répandre le « beau langage », autrement dit le « français correct ». Il faut noter aussi que le règne de Louis XIV se caractérise par l'avènement d'une nouvelle « Renaissance » des lettres, des arts, de l'imprimerie, et la langue française en bénéficie.